
Une prime de 300 euros par agent en 2013 Intéressement

En publiant le 1er septembre les textes sur l'intéressement collectif dans la fonction publique d'Etat, le ministre François Sauvadet entend favoriser la reconnaissance du mérite des agents. Les premières primes devraient être versées à partir de 2013, leur montant moyen annuel avoisinerait 300 euros.

"L'intéressement est un outil de management qui permet de fédérer les équipes autour d'objectifs de performance communs, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers et à la maîtrise des coûts." En annonçant la publication du [décret](#) et de la [circulaire](#) relatifs à la prime d'intéressement collectif pour les agents de l'Etat, le 1er septembre, le ministre de la Fonction publique, [François Sauvadet](#), s'est félicité de l'aboutissement "d'un chantier ouvert depuis deux ans". "Mise en place par le Général De Gaulle au nom d'un plus juste partage des fruits de la croissance entre travail et capital, l'idée même d'intéressement collectif franchit donc enfin, aujourd'hui même, la porte des administrations publiques", insiste-t-il.

Le texte indique que cette prime concernera "les agents d'un même service dès lors que les objectifs qui lui ont été fixés ont été atteints" sur un an à compter du 1er janvier 2012. Il précise toutefois qu'un agent pourra être exclu "en cas d'insuffisance caractérisée dans la manière de servir". La performance d'un service, qui sera définie précisément par les différents ministères et administrations concernés, sera déterminée en fonction de critères tels que la qualité de service, la maîtrise des coûts, la gestion des ressources humaines, l'amélioration des conditions de travail ou encore le développement durable. La circulaire stipule que les montants, là encore déterminés au coup par coup, devront "être significatifs et mobilisateurs". Les sommes devraient avoisiner 300 euros annuels pour les agents concernés.

Les syndicats hostiles

"La prime d'intéressement est un outil de rémunération des agents publics qui vient s'ajouter au dispositif de la prime de fonctions et de résultats (PFR)", souligne François Sauvadet, qui n'est pas parvenu, sur ce dossier, à obtenir l'aval des syndicats. Ainsi, [Brigitte Jumel](#), responsable CFDT-fonction publique, confiait récemment : "L'intéressement, c'est de la poudre aux yeux." Selon [Anne Baltazar](#) (FO), "l'intéressement tel qu'il est prévu va encore davantage déstabiliser la fonction publique". De son côté, [Bernadette Groison](#) (FSU) estime que "cela va créer une compétition entre les personnels."

[Sylvain Henry](#)

Source URL: <http://www.acteurspublics.com/article/02-09-11/300-euros-par-agent-en-2013>